

52.8

L'ALÉA INCENDIE DE FORÊT DANS LA DRÔME

NOTE DE CADRAGE DE LA CARTOGRAPHIE 2017

La cartographie de l'aléa et du risque a été mise à jour en 2017 dans le cadre de la révision du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies de la Drôme.

L'aléa résulte du croisement de deux paramètres :

- L'occurrence (probabilité pour une zone donnée d'être touchée par un feu)
- La puissance de ce feu sur la zone en fonction du type de végétation et de la pente.

Pour cela, sont intégrées dans le calcul sur la base des données disponibles en 2017 :

- les statistiques feux de forêts,
- l'évolution de la végétation (dernière version disponible de l'Inventaire Forestier National -IFN-BD forêt version 2-, basée sur des prises de vue aériennes de 2006),
- l'évolution de l'urbanisation,
- la topographie,
- les conditions de vent.

Le document « Mise à jour de la cartographie des territoires exposés à un risque d'incendie de forêt », produit par l'Agence MTDA en octobre 2017, donne le détail de la méthode et des hypothèses retenues. Cette méthode de cartographie et les données de base disponibles ont évolué et gagné en précision par rapport au premier travail produit en 2003. Cela permet de mettre à jour à la fois :

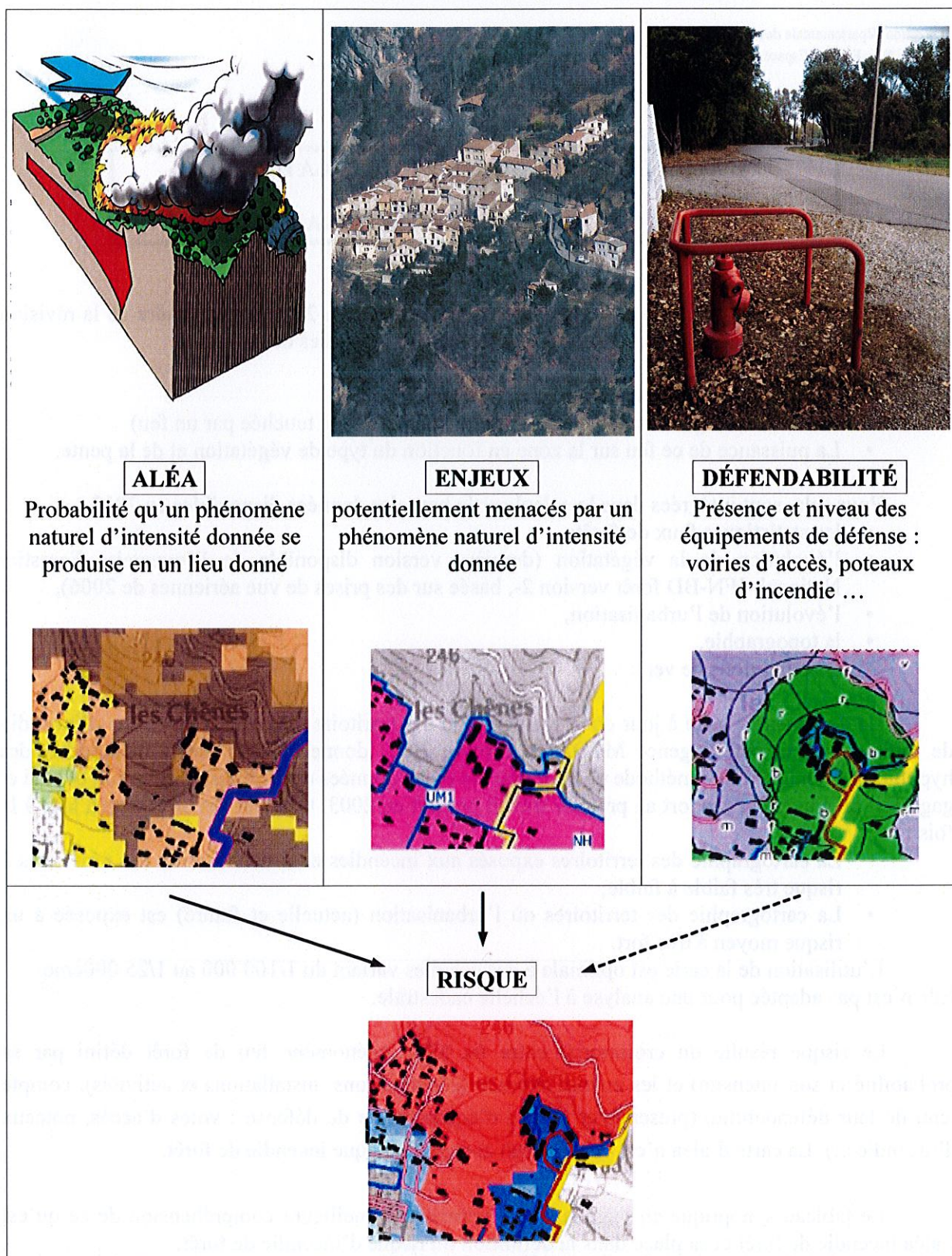
- La cartographie des territoires exposés aux incendies et la délimitation des territoires à risque très faible à faible,
- La cartographie des territoires où l'urbanisation (actuelle et future) est exposée à un risque moyen à très fort.

L'utilisation de la carte est optimale à des échelles variant du 1/100 000 au 1/25 000ème. Elle n'est pas adaptée pour une analyse à l'échelle cadastrale.

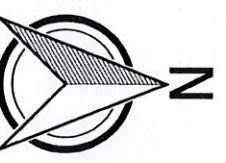
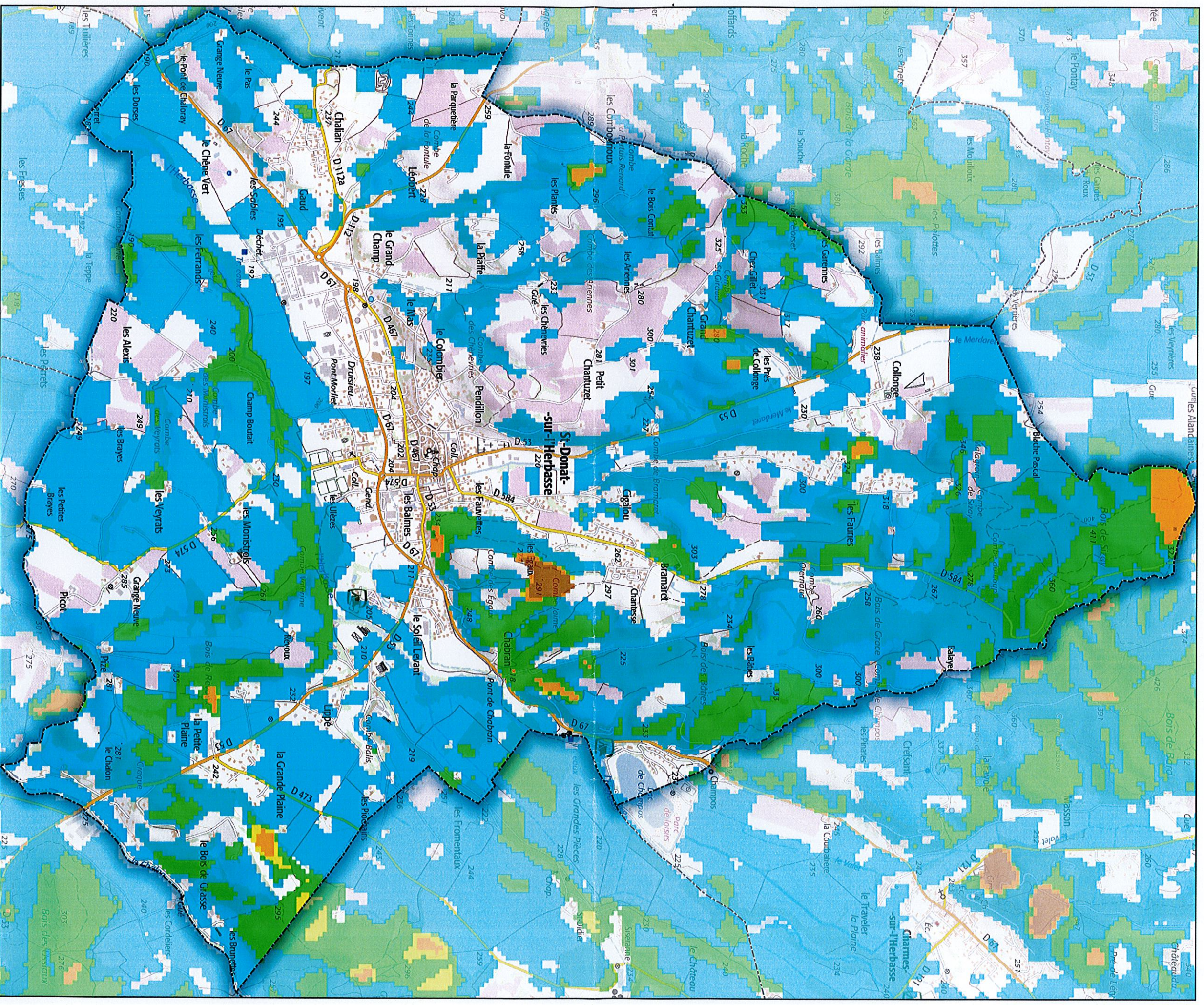
Le risque résulte du croisement entre un aléa (phénomène feu de forêt défini par sa probabilité et son intensité) et les enjeux exposés (constructions, installations et activités), compte tenu de leur défendabilité (présence et niveau d'équipements de défense : voies d'accès, poteaux d'incendie...). La carte d'aléa n'est donc pas un zonage du risque incendie de forêt.

Le tableau synoptique en page suivante permet une meilleure compréhension de ce qu'est l'aléa incendie de forêt et sa place dans la définition du risque d'incendie de forêt.

TABLEAU SYNOPTIQUE ALEA – ENJEUX – DEFENDABILITE - RISQUE



Commune de Saint-Donat-sur-l'Herbasse



5a-8 - PORTER A CONNAISSANCE INCENDIE DE FORÊT
RECOMMANDATIONS EN FONCTION DE TYPES DE PROJETS ET DE NIVEAU D'ALÉA

Type et Occupation du sol	Aléa faible		Aléa moyen à fort		Aléa très fort			
	Urbanisé	Non urbanisé	Urbanisé et équipé	Non urbanisé	Urbanisé	Non urbanisé		
Immeubles d'habitation ou d'occupation Habitations individuelles isolées Habitations individuelles non isolées, ZAC, lotissement, permis groupé, PRL, villages de vacances Habitations collectives	Peu réglementé		Eventuellement constructible sous conditions	Majoritairement inconstructible	Majoritairement inconstructible			
Établissements installés dans un bâtiment Établissements destinés à l'accueil des personnes sensibles tels que Maisons de retraite, établissements d'enseignement, colonies de vacances, établissements sanitaires Autres établissements tels que salles d'auditions, de conférences, de réunions, de spectacles ou à usage multiple, Magasins de vente, centres commerciaux, Restaurants et débits de boissons, Hôtels et pensions de famille, Salles de danse et salles de jeux, Bibliothèques, centres de documentation, Salles d'expositions, Établissements de culte, Administrations, banques, bureaux, Établissements sportifs couverts, Musées								
Établissements spéciaux Établissements de plein air, Chapiteaux, Tentes et structures, Structures gonflables, Parcs de stationnement couverts, Gares, Hôtels Restaurants d'altitude, Établissements flottants, Refuges de montagne Bâtiments destinés aux activités liées à l'agriculture, à la forêt et à l'élevage, garages, annexes et abris légers Bâtiments et centres opérationnels concourant à l'organisation des secours et à la gestion de la crise	Peu réglementé		Eventuellement constructible sous conditions	Majoritairement inconstructible	Majoritairement inconstructible			
Usines, ateliers et installations Installations classées susceptibles de générer ou d'accroître de manière importante, par les substances détenues ou par la nature des activités pratiquées, le risque d'incendie ou d'explosion								
Autres usines, ateliers et installations classées, Parcs éoliens, parcs photovoltaïques ...	Peu réglementé		Eventuellement constructible sous conditions	Majoritairement inconstructible				
Espaces ouverts Routes, pistes cyclables, parkings Campings-caravanings, parcs d'attraction, aires de sport, de jeux ou de loisirs, cabanes dans les arbres, yourtes. Terrains de stationnement de caravanes et terrains d'accueil pour les gens du voyage								
Activités et travaux Travaux de défense et travaux destinés à diminuer les risques, travaux de démolition, construction de bassins et piscines Travaux d'entretien et de gestion courants des bâtiments, notamment les aménagements internes, les traitements des façades et la réfection des toitures Travaux de réparation ou de reconstruction de bâtiments sinistrés Travaux rendus nécessaires pour la mise en conformité des installations classées	Peu réglementé		Peu réglementé		Peu réglementé			
			Prescriptions simples				Prescriptions renforcées	